

Contribution Sarthe nature environnement projet Arrêté Préfectoral plan de chasse qualitatif cerf

Depuis la mise en place du plan de chasse qualitatif pour l'espèce cerf, les retours liés à cette mesure de gestion ont été quasi inexistantes.

Les éléments que la fédération des chasseurs communique sont a minima et à notre avis les services de l'état ne sont pas assez exigeants sur ces retours.

Les observations de terrains sur les différents territoires du département laissent penser que cet arrêté ne permet pas d'atteindre les objectifs recherchés, c'est-à-dire le maintien d'une classe d'âge adulte et plus qu'adulte.

Sarthe nature environnement demande donc le maintien du plan de chasse qualitatif pour l'espèce cerf mais souhaite voir évoluer le contenu de cet arrêté préfectoral.